

# territoire

Magazine Le Havre Seine Métropole — Automne 2024 • N° 20



GRAND  
ANGLE

À CHACUN  
SA MOBILITÉ

VERT ET BLEU

COUP DE POUCE AU  
MARAÎCHAGE BIO

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS

P.04

## POUR VOUS

### LE SALON RÉINVENTIF

P.08



## POUR L'AVENIR

### LA RÉOUVERTURE DU LH PORT CENTER

P.09



## NOTRE INVITÉ

**Jérôme LÉGER,**  
directeur  
de Transdev Le Havre

P.10



## GRAND ANGLE

### LE PLAN DE MOBILITÉ

P.11



## ÇA BOUGE !

### LE 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

P.15



## VERT & BLEU

### LA CEINTURE VERTE LE HAVRE SEINE

P.16

### LA JOURNÉE DE L'ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

P.17



## ITINÉRAIRE BIS

**Franky RUBIGNY,**  
cuisinier-traiteur

P.18



## LE MAGAZINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

CS 70854 - 19, rue Georges-Braque - 76600 Le Havre  
Tél. : 02 35 22 25 25 (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h).  
Directeur de la publication : Édouard PHILIPPE. Directeur de la rédaction : Jean-Christophe Blanc-Aubert. Rédactrice en chef : Anne-Sophie Caucheteux. Responsable d'édition : Olivier Bouzard. Rédaction : Olivier Bouzard, Florian Craignou, Lucile Duval, Laurie-Anne Lecfer. Secrétariat de rédaction : Béatrice Jodeau. Création: BDSA. Mise en page : Armelle Rospape. Iconographie : Antoine Friboulet. Crédits photos : Adobe Stock, Lou Benoist, Philippe Bréard, Anne-Bettina Brunet, Simon Gosselin, Samuel Craquelin/Entre Ciel et Terres, Michael Pierre-Louis/Grain Photographique, Transdev, Mickel Werner. Imprimé sur papier recyclé Select silk blanc 135 g (couverture) et Select silk blanc 115 g (intérieur). Imprimerie Groupe Morault. 142 350 exemplaires. Distribution La Poste. Dépôt légal à parution, N° ISSN en cours. Ne pas jeter sur la voie publique. ♻️

lehavreseinemetropole.fr   



## L'ÉDITO DE

Édouard PHILIPPE

Président de la communauté  
urbaine Le Havre  
Seine Métropole

# LE TERRITOIRE BOUGE AVEC VOUS

03

En juin 2024, Le Havre Seine Métropole a franchi une nouvelle étape avec l'adoption du Plan de Mobilité, notre nouvelle feuille de route pour l'amélioration des transports du quotidien sur les dix prochaines années.

Pour chacun d'entre nous, la disponibilité de solutions efficaces et adaptées à la diversité de nos déplacements journaliers est un gage de confort et de qualité de vie. Les actions élaborées ont fait l'objet d'une large concertation et d'une enquête publique approfondie, et elles tiennent compte d'un double impératif : réduire les émissions de gaz à effet de serre et encourager les déplacements vertueux.

Pragmatique et ambitieuse, notre stratégie est en trajectoire avec l'objectif de neutralité carbone du territoire à l'horizon 2050. Elle s'appuie sur l'ensemble des modes de transport – marche à pied, vélo, trottinette, véhicule particulier, bus et tram – pour offrir une mobilité plus attractive et respectueuse de l'environnement.

Notre plan vise à favoriser les transports en commun et les modes de déplacement doux. L'arrivée de la future ligne de tramway reliant Montivilliers, Harfleur et les quartiers sud du Havre sera une étape-clé, tout comme la refonte du réseau LiA qui anticipe déjà cette évolution. L'introduction de bus au Bio Gaz et électriques, l'extension du réseau cyclable et la mise en place de nouvelles solutions de libre-service sont d'autres leviers importants pour la transition écologique.

Les objectifs fixés par le Plan de Mobilité sont ambitieux et réalisables. Dès aujourd'hui, nous travaillons à offrir une alternative fiable et confortable à l'usage automobile individuel, en installant durablement de nouvelles habitudes de déplacement.

Ensemble, construisons une mobilité plus durable, plus efficace et plus équitable pour tous.



## CYCLE DES DÉCHETS

## TRAVAUX EN VUE AU CENTRE DE RECYCLAGE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL

Le centre de recyclage de Criquetot-l'Esneval fermera ses portes au printemps 2025 en raison de travaux de rénovation d'une durée d'un an. À l'issue du chantier, le public profitera d'un centre de recyclage nouvelle génération, doté d'une recyclerie pour les objets et meubles de récupération. La réception des déchets au niveau du sol garantira une meilleure qualité d'accueil, avec des voies de circulation élargies. Le centre valorisera plus de trente filières de déchets. Durant les travaux, une plateforme provisoire de réception des déchets verts uniquement sera installée sur la zone d'activité de l'Ormerie à Criquetot-l'Esneval. Pour les autres types de déchets, le public sera invité à utiliser les autres centres de recyclage gérés par la Communauté urbaine.



## TOURISME

## LE PASS TOURISME, C'EST TOUTE L'ANNÉE

Depuis avril 2024, le Pass Tourisme le Havre-Étretat, mis en place par l'Office de tourisme Le Havre-Étretat Normandie, permet aux visiteurs ainsi qu'aux habitants de la Communauté urbaine de faire le plein d'expériences culturelles à moindre coût. Pour un tarif unitaire de 15 à 45 €, variable selon la durée choisie (24, 48 ou 72 heures) et la distinction enfant/adulte, le Pass donne accès gratuitement à un grand nombre de musées ou activités du territoire : MuMa, Clos Lupin, visite de la baie de Seine en bateau, appartement témoin Perret, Jardin japonais, Musées d'Art et d'Histoire... Chaque Pass inclut le transport illimité sur le réseau LiA pour favoriser les déplacements de ses détenteurs.

[lehavre-etretat-tourisme.com](http://lehavre-etretat-tourisme.com)

## CYCLE DES DÉCHETS

## NOUVELLE DISPOSITION POUR LES PROFESSIONNELS

Les déchets des professionnels ne sont pas admis en centres de recyclage, ces derniers étant exclusivement réservés aux particuliers. Lorsqu'un établissement public ou privé dépasse le seuil de 1 500 litres de déchets hebdomadaires, on ne parle plus de déchets « ménagers ». Les émetteurs doivent donc s'acquitter d'une redevance spéciale pour contribuer à leur collecte spécifique en vue de leur recyclage. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une redevance harmonisée s'applique à l'ensemble des établissements concernés partout dans la Communauté urbaine. Incitative afin de favoriser la réduction des quantités générées (« plus on trie, moins on paie »), la redevance spéciale peut être minorée du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour bénéficier de ce dispositif, les professionnels sont invités à transmettre leur relevé d'imposition et à s'inscrire préalablement sur [maredevancespeciale.lehavremetro.fr](http://maredevancespeciale.lehavremetro.fr).

## EMPLOI

## PLUS DE 50 ENTREPRISES ENGAGÉES POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES 14-30 ANS

Depuis 2023, la charte RSE\* jeunes XPLH favorise la découverte d'un métier et l'insertion professionnelle des 14-30 ans. Signée par la Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur (CHEERS), le Rotary Club du Havre Doyen et la Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral, la charte regroupe déjà une cinquantaine d'entreprises et des institutions d'enseignement supérieur ayant pour objectif commun de favoriser l'accès à la formation et à l'emploi dans le bassin havrais : recherche de stage, alternance, emploi, XPLH permet de rapprocher le monde professionnel des étudiants *via* une plateforme dédiée.

[xplh.fr](http://xplh.fr)

\*RSE : responsabilité sociétale des entreprises





## SPORT À L'ÉCOLE

## LUDISPORTS, DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE

Tout au long de l'année scolaire 2024-2025, inscrivez vos enfants à la pratique d'activités physiques et sportives, collectives ou individuelles, à moindre coût. Destiné aux enfants fréquentant l'école primaire (du CP au CM2), le dispositif Ludisports 76 permet de développer la pratique sportive en milieu rural et de favoriser l'accès des enfants à une spécialisation dans un club. L'an dernier, environ 320 enfants du territoire ont ainsi pu découvrir différents sports, à raison d'une heure par semaine sur le temps périscolaire. Les inscriptions s'effectuent auprès des mairies des communes concernées : Cauville-sur-Mer, Étainhus, Gommerville, Gonnevill-la-Mallet, Heuqueville, La Cerlangue, La Remuée, Sandouville, Sainneville-sur-Seine, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville et Saint-Vincent-Cramesnil.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## VERS UN NOUVEAU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Réuni le 4 juillet, le conseil communautaire a arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Le Havre Seine Métropole qui définit les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme du territoire à l'horizon 2035. Il vise un développement cohérent, équilibré et durable des 54 communes qui composent la Communauté urbaine en tenant compte de leurs rôles : cœur métropolitain, pôles urbains structurants, pôles structurants, pôles de proximité, communes rurales. Le SCoT s'inscrit notamment dans l'objectif de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, fixé par la loi Climat et Résilience d'août 2021 pour limiter l'étalement urbain et préserver la nature, les paysages et la biodiversité. Après consultation des personnes publiques associées et avis des conseils municipaux, le projet de SCoT sera soumis à enquête publique en fin d'année, préalablement à son approbation au premier trimestre 2025.

05

## LOGEMENT

## MIEUX SE LOGER POUR LES 16-30 ANS

Un nouveau site, créé par la Communauté urbaine, offre un point d'entrée unique et facile pour tous les jeunes qui s'interrogent sur leur logement ou qui sont en recherche d'un logement. Insertion professionnelle, études, difficultés personnelles, besoin d'un hébergement d'urgence ? Chaque profil trouve facilement une orientation et des conseils en s'appuyant sur le réseau des partenaires et dispositifs locaux les mieux adaptés à chaque situation individuelle. Destiné à lever les principaux freins à l'accès au logement des jeunes, le site s'inscrit dans le cadre du programme local de l'Habitat 2022-2027 porté par Le Havre Seine Métropole.

[logementjeunes.lehavremetro.fr](http://logementjeunes.lehavremetro.fr)





## CULTURE

## LE FESTIVAL AD HOC REVIENT POUR LES PETITS

Du samedi 30 novembre au samedi 7 décembre, la 7<sup>e</sup> édition du festival jeunes publics propose 96 représentations dans douze communes partenaires : Angerville-l'Orcher, Criquetot-l'Esneval, Gainneville, Gonfreville-l'Orcher, La Remuée, Le Havre, Manéglise, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Jouin-Bruneval, Turretot, Rolleville et La Cerlangue. Huit jours durant, les spectateurs auront le choix entre 23 spectacles des plus divers, accessibles dès l'âge d'un an pour certains : une scénographie théâtrale étonnante pour *Le Petit Chaperon rouge*, de la danse, du petit opéra en bus aménagé, des expériences visuelles ou sonores, de la musique, du documentaire, du théâtre d'objets, de corps ou de récit, du clown, de la marionnette, du dessin... Profitez d'un tarif unique pour parents et enfants à 5 € par personne. Ouverture des réservations au public le samedi 12 octobre.

[levolcan.com](http://levolcan.com)



*Le Petit Chaperon rouge, le lundi 2 décembre à 19 h au Volcan, Scène nationale du Havre*

## PATRIMOINE

## LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Cet automne, profitez des nombreux rendez-vous et visites organisés par le Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole et ses partenaires pour explorer le patrimoine du territoire dans sa diversité. Outre la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération au Havre et dans de nombreuses communes (voir page 15), la programmation fait la part belle aux itinéraires (funiculaire, base de l'OTAN, pèlerinages du Moyen Âge, randonnées...), au patrimoine maritime (quartier Saint-François, bassins du Roy et du Commerce au Havre, phare de La Poterie-Cap d'Antifer, Conservatoire maritime...), aux vestiges militaires avec notamment, pour une première ouverture au public, la visite guidée des galeries du Mont-Joly, un site d'anciennes carrières utilisées durant l'Occupation par l'armée allemande (photo). La période automne-hiver, ce sont aussi des conférences, visites à deux voix, visites-jeux en famille, ainsi qu'une thématique autour des villas balnéaires. Ne manquez pas non plus les Journées européennes du patrimoine des 21 et 22 septembre, avec une vingtaine de communes concernées sur le territoire de la Communauté urbaine et une centaine de rendez-vous différents.

Programmation et réservation en ligne sur [lehavrescine-patrimoine.fr](http://lehavrescine-patrimoine.fr)



## COHÉSION TERRITORIALE

## UN NOUVEL OUTIL POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Il n'est pas aisé d'accomplir ses démarches administratives sans maîtriser l'environnement numérique. Créée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique permet d'orienter le grand public vers l'offre de médiation numérique adéquate, en partant de leurs besoins, pour les accompagner vers une prise en charge. Le dispositif s'inscrit dans le premier axe du volet « inclusion numérique » du Plan France Relance. Il recense plus de 18 000 lieux d'inclusion numérique. Sur le territoire de la Communauté urbaine, 80 sont actuellement répertoriés tels que les Maisons du territoire de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc, le bureau de Poste d'Étretat, le Centre communal d'action sociale de Montivilliers, les bibliothèques et les centres sociaux. Sur place, chacun peut approfondir sa culture numérique, prendre en main un ordinateur, un smartphone ou une tablette, ou se faire accompagner par un conseiller dans la réalisation de ses démarches administratives en ligne.

[cartographie.societenumerique.gouv.fr](http://cartographie.societenumerique.gouv.fr)



## CYCLE DE L'EAU

## RÉNOVATION ACHEVÉE DU RÉSERVOIR DE LA FERME

Le Havre Seine Métropole assure la gestion de 68 ouvrages de stockage d'eau potable. Le réservoir de la Ferme, situé rue Charcot au Havre, est le plus important du territoire, avec une capacité de stockage de 10000 m<sup>3</sup>, et l'un des plus anciens de la Communauté urbaine.

Construit en 1880, doté d'une station de pompage depuis les années 1960, l'ouvrage maçonné a été rénové de septembre 2023 à juin 2024. Le renouvellement des pompes et la réfection de l'étanchéité extérieure du réservoir permettent de maintenir en bon état le génie civil de l'ouvrage, de protéger la surface voutée du réservoir, en empêchant les venues d'eau et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable d'une grande partie de la ville du Havre.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## LE PARC ODIÈVRE, ENTRE NATURE ET BIEN-ÊTRE



Comme Étretat et Criqueot-l'Esneval, Saint-Romain-de-Colbosc bénéficie du dispositif national « Petites Villes de Demain » en vue de conforter le rôle de centralité de ces communes et contribuer à la qualité de vie des habitants. Parmi les projets prêts à sortir de terre, un espace paysager de 8000 m<sup>2</sup>, à l'emplacement de l'ancienne piscine municipale, est entré en travaux durant l'été. Sa localisation à la croisée de plusieurs équipements publics importants (École de musique et de danse, Maison pour tous, Maison de santé, installations sportives...) a conduit à imaginer un parc multifonctions doté d'espaces verts riches en biodiversité et essences locales (arboretum), d'une aire de jeux pour les 3-10 ans, d'un parcours de santé en sous-bois, d'aménagements PMR, d'une clairière dédiée à la détente ou à des événements. Un cheminement sécurisé depuis le centre-ville favorisera l'accès sans véhicule vers le futur parc, à l'écart des voies de circulation routière. La livraison est prévue fin 2024.

07

## ATTRACTIVITÉ

## 1 500 CONGRESSISTES ATTENDUS AU CARRÉ DES DOCKS

Du 16 au 18 octobre se déroulera au Havre la 34<sup>e</sup> Convention des intercommunalités de France. Des élus venus de toutes les régions de l'Hexagone et des Outre-mer se réuniront pour débattre, échanger et travailler autour des thématiques partagées par les communes et les intercommunalités. Cette année, la coopération intercommunale sera au cœur des discussions. Ces trois journées seront aussi l'occasion de découvrir le territoire, notamment en profitant du Pass Tourisme Le Havre-Étretat qui permet à chacun de bénéficier – sur 24, 48 ou 72 h – de la gratuité du réseau LiA et de réductions exceptionnelles sur les principales attractions, musées et activités de la Communauté urbaine.





# RÉINVENTIF, LE PLEIN D'IDÉES CRÉATIVES POUR MIEUX RECYCLER

**Du 21 au 24 novembre, l'événement organisé par Le Havre Seine Métropole s'installe pour la première fois au Carré des Docks avec 90 exposants, des ateliers créatifs et des interventions pour changer de regard sur nos modes de consommation.**



08

Tous les deux ans, le salon dédié au réemploi et au recyclage incite à la fois à donner un second souffle aux meubles ou objets oubliés, à éviter la création de déchets et à les transformer en ressources ou les recycler. Pour sa 8<sup>e</sup> édition et fort d'un succès croissant, Réinventif prend ses quartiers au Carré des Docks et en profite pour s'agrandir. Environ 90 exposants y sont annoncés dont une Maison du réemploi qui présentera des idées d'aménagement originales, par exemple en utilisant des matériaux de récupération. Des ateliers gratuits, des démonstrations (y compris culinaires), un cycle de conférences autour de la protection de l'environnement ou de la réduction des déchets permettront, entre autres, d'élargir le champ de vision et de toucher le plus grand nombre de visiteurs de tous âges. Les jeunes publics seront aussi à l'honneur, la journée du jeudi 21 novembre étant entièrement réservée aux scolaires.

## Recycler utile

Si Réinventif propose des pistes pour la réutilisation des déchets, les actions menées par la Communauté urbaine contribuent elles aussi à éviter la mise au rebut d'objets ou meubles qu'il est encore possible de valoriser. Parallèlement au salon, et en écho à la Semaine européenne de la réduction des déchets, de nouvelles recycleries ouvriront en novembre dans trois centres de recyclage (Le Havre Sud, Montivilliers, Saint-Romain-de-Colbosc). Celle du

Havre Nord est étendue, en attendant aussi l'ouverture de la recyclerie de Criquetot-l'Esneval au printemps 2025. La réparation ou la transformation des objets ou matériels apportés permettent de leur donner une nouvelle vie locale, tout en créant des emplois, l'enjeu étant que 7 % des déchets soient réemployés d'ici 2030.

Pour atteindre ses objectifs, Le Havre Seine Métropole s'appuiera sur des structures locales partenaires, impliquées dans des actions de réduction des déchets. L'effort de sensibilisation du public se poursuit également, notamment pour accroître la part des emballages collectés dans les bacs jaunes, dont le nombre va significativement augmenter d'ici l'été 2025. Les ambassadeurs du tri, plus nombreux eux aussi, vont travailler en ce sens, en proximité auprès des bailleurs et syndicats. Enfin, la collecte et la valorisation des déchets alimentaires *via* les bacs dédiés dans l'espace public seront étendues à l'ensemble du territoire d'ici 2026. La réussite de l'expérimentation à Sainte-Adresse permettra dès septembre 2024 d'élargir le dispositif au quartier Saint-François du Havre ainsi qu'à Montivilliers, Épouville, Angerville-l'Orcher et Saint-Romain-de-Colbosc.

[reinventif.fr](http://reinventif.fr)

**Carré des Docks - Quai de la Réunion - Le Havre**  
Les 22 et 23 novembre de 10 h à 19 h,  
le 24 novembre de 10 h à 18 h



## PLONGEZ AU CŒUR DE L'UNIVERS PORTUAIRE

**La réouverture du LH Port Center, le 4 octobre 2024, permet à ses visiteurs de découvrir de nouvelles animations pédagogiques originales sur le monde portuaire et des métiers qui ont le vent en poupe.**

**O**n ne pouvait rêver mieux que le site de la Citadelle pour servir d'écrin au premier Port Center créé en France. Après avoir quitté l'espace Graillot (face au Terminal Croisière) bientôt transformé en centre d'art contemporain, le lieu d'interprétation et de communication donne un coup d'accélérateur à sa vocation : expliquer et promouvoir l'univers maritime, ses métiers et ses enjeux. Destiné à tous les publics, qu'ils soient scolaires ou étudiants, professionnels ou grand public, le nouveau site développe, sur près de 1000 m<sup>2</sup> et deux niveaux, une offre multiple et vivante. Dès l'accueil, une gigantesque photo satellite habillant l'ensemble du sol permet de parcourir et prendre la mesure du complexe portuaire qui se déploie du Havre jusqu'à Paris pour ne former qu'un seul grand port maritime incluant Rouen.

À l'étage, offrant une vue sur les activités de ferries et de croisières toutes proches, un véritable forum des métiers rappelle que le complexe industrialo-portuaire qui contribue fortement à l'identité de la Communauté urbaine représente 30 000 emplois. Leur découverte à travers des modules interconnectés permet d'expliquer chaque fonction et de sensibiliser au vivier de carrières qu'ils représentent pour celles et ceux en quête d'orientation. Des applis numériques, des jeux de rôle, des vidéos, des quiz et des totems pédagogiques abordent de manière simple et vivante les enjeux des échanges portuaires comme de la décarbonation. Là encore, une carte de la planète au sol, centrée sur le pôle nord, défie notre vision de la planète et met en exergue les voies maritimes dont Le Havre est l'une des principales portes en Europe du Nord.

**Le Havre Port Center**  
Terminal de la Citadelle - 76600 Le Havre  
02 79 15 01 60 du lundi au vendredi de 9 h 30  
à 12 h et de 14 h à 17 h  
[lehavreportcenter.com](http://lehavreportcenter.com)

Accueil des groupes scolaires, étudiants et professionnels en semaine sur réservation

Accueil des particuliers lors des événements programmés



Jusqu'au 30 novembre, profitez d'une programmation riche et diversifiée pour tous les publics. Outre la découverte des nouveaux espaces du LH Port Center en compagnie de médiateurs le 20 octobre de 10 h à 17 h, participez du 21 au 25 octobre à des ateliers et animations, mais aussi du 21 au 24 octobre et le 30 novembre à un focus sur la BD dans le cadre de l'événement Un Automne à buller. Inscrivez-vous à la newsletter en ligne pour tout savoir des rendez-vous et activités proposés toute l'année.





« NOUS INVENTONS DES SOLUTIONS DE TRANSPORT POUR CHAQUE TYPE DE BESOIN. »

**Directeur de Transdev Le Havre, qui assure l'exploitation du réseau LiA, Jérôme Léger explique comment concevoir le réseau de transports le mieux adapté aux spécificités de la Communauté urbaine.**

Depuis quand pilotez-vous Transdev Le Havre ?

Originaire de Caen, je suis arrivé en mai 2019 après avoir participé, dans le Grand Est, à la construction de réseaux de transports urbains et à la constitution de réponses aux appels d'offre des collectivités. Mes études supérieures en géographie et sur les systèmes d'informations géographiques m'y avaient préparé. Le groupe Transdev compte près de 100 000 collaborateurs, dont près de la moitié en France. Au Havre, je dirige une entreprise de 680 salariés, dont 485 conducteurs, 100 collaborateurs dédiés à la maintenance, les autres effectifs étant chargés des missions opérationnelles, commerciales et de contrôle à bord des véhicules. Notre réseau dessert les 54 communes membres de la Communauté urbaine.

**Quelles sont les singularités de ce territoire ?**

Le Havre Seine Métropole est originale et exemplaire à bien des égards. Ses

principales spécificités sont la forte ruralité et la présence d'une vaste zone industrielle et portuaire. Il en résulte des besoins très particuliers et la mise en œuvre de solutions de transport adaptées, aujourd'hui bien rôdées, parfois uniques en leur genre. Je pense par exemple au service FlexiLiA de desserte à la demande des entreprises industrielles, sur des créneaux désormais encore plus larges. À la campagne, nos lignes de bus relient les pôles de proximité que sont Saint-Romain-de-Colbosc, Criquetot-l'Esneval et Étretat. Entre ces centres se déploie la solution de transport à la demande FilBus, que nous avons simplifiée.

**Le réseau de transport évolue en cette rentrée. Pourquoi ?**

Le réseau dévoilé le 1<sup>er</sup> juillet dernier est le fruit de trois années d'études et de concertation. Il s'appuie sur l'observation des déplacements de nos 26 millions de passagers annuels, sur des enquêtes d'origine et de destination réalisées auprès des utilisateurs, et sur l'évolution du territoire. Des quartiers ou secteurs s'urbanisent, d'autres changent d'affectation, des équipements structurants se créent, qui seront générateurs de déplacements. En 2027, la mise en service de la nouvelle ligne de tramway confortera

la dynamique de report des flux de mobilité vers les transports en commun. Le réseau aujourd'hui en vigueur anticipe à la fois ces tendances et les perturbations que généreront les travaux de réalisation du futur tramway.

**Quels sont les objectifs de ce réseau de transport ?**

L'un des objectifs du réseau est de favoriser les habitudes des utilisateurs dans le temps long et de limiter l'impact des travaux sur les déplacements. Il tient donc compte des évolutions prévues du territoire, des déplacements prévisibles, y compris ceux de touristes plus nombreux, de l'entrée en fonction du nouveau tram qui devrait être emprunté par plus de 20 000 voyageurs chaque jour. Nous adaptons d'ores et déjà nos équipements avec, d'ici 2026, la moitié du parc de bus au biogaz, des bus électriques supplémentaires, un nouveau centre d'exploitation pour compléter les deux existants. J'ajoute que LiA, c'est aussi un parc de 2 600 vélos en location, dont 1 800 électriques, qui peuvent être retirés à l'agence LiAvélos du Havre et dans les Maisons de territoire. Notre offre de transports s'adapte ainsi à tous les besoins.

[transports-lia.fr](https://transports-lia.fr)

# SE DÉPLACER, UN ENJEU DE QUALITÉ DE VIE

**Le Havre Seine Métropole a adopté, en juin 2024, son Plan de Mobilité qui, pour les dix années à venir, permet de faire évoluer les déplacements au sein de la Communauté urbaine. À la clé, plus d'attractivité, moins d'émissions de gaz à effet de serre et de nouvelles pistes pour bouger au quotidien.**



*Des usages partagés en toute sécurité*

**E**n tant qu'autorité organisatrice de la mobilité à l'échelle des 54 communes, Le Havre Seine Métropole a élaboré un Plan de Mobilité qui encadre l'organisation des déplacements sur le territoire de la Communauté urbaine. Prévu par le code des transports, ce document définit les principes de circulation et de stationnement des transports, pour les personnes et les marchandises, tous modes de déplacement confondus : marche à pied, vélo ou trottinette, véhicule particulier, bus, tram...

Véritable feuille de route de la Communauté urbaine à l'horizon 2033, le Plan de Mobilité définit les principaux enjeux et les projets opérationnels nécessaires à la mise en place d'une politique de la mobilité efficace, équitable et respectueuse de l'environnement comme des contraintes propres à chaque situation individuelle.

## Une diversité de solutions

Adopté après à une large concertation conduite depuis l'été 2020 et à une enquête publique menée de juillet 2023 à février 2024, le Plan de Mobilité ambitionne de répondre à la diversité des besoins des habitants tout en préfigurant l'avenir, au regard notamment de l'engagement

## Objectifs de parts modales en 2033

*(par rapport à 2018)*

**Véhicule avec conducteur seul : 35 % (43 %)**

**Véhicule partagé : 15 % (14 %)**

**Transport en commun : 10 % (9 %)**

**Vélo : 8 % (2 %)**

**Marche à pied : 32 % (32 %)**

zéro émission nette de la Métropole d'ici 2050 et dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Pour relever les défis écologiques, la Communauté urbaine souhaite aider ses habitants à choisir des solutions vertueuses pour l'environnement. Une offre de transports diversifiée contribue au report modal, c'est-à-dire à privilégier des solutions de transports en commun ou non carbonés comme alternatives à l'automobile individuelle. Suite au diagnostic validé par l'ensemble des parties prenantes institutionnelles ou associatives du territoire, des objectifs de parts modales ont ainsi été fixés à l'horizon 2033, visant



L'usage du vélo favorisé, y compris entre les communes rurales

à réduire la part de l'autosolisme (circulation individuelle en automobile, notamment à propulsion thermique).

### Des objectifs partagés

Le Plan de Mobilité encourage, par ses actions, un usage accru du vélo, un meilleur accès au covoiturage local et une consolidation de l'offre de transports collectifs, notamment grâce à la mise en service de la future ligne de tramway reliant Montivilliers et Harfleur aux quartiers sud du Havre, et par le développement des dessertes périurbaines. Dès aujourd'hui, la refonte du réseau LiA, à l'échelle communautaire, anticipe cette échéance prévue en 2027.

La marche à pied, déjà choisie pour 32 % des déplacements journaliers, sera aussi confortée en veillant à la qualité des aménagements destinés à faire cohabiter les différents modes de déplacement, ou pour créer des cheminements entre les bourgs. Ses aménagements

### Contribution à l'environnement

En complément de l'étude sociologique du territoire, le diagnostic préalable à la définition des objectifs de parts modales du Plan de Mobilité s'est appuyé sur une étude environnementale. Cette dernière prend en compte l'impact des choix à venir sur la ressource en eau, la biodiversité, les nuisances sonores, les déchets générés. En misant sur la qualité environnementale, le Plan de Mobilité respecte son objectif de contribution à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la Métropole.

favorisent la protection des cœurs de quartiers, la « marchabilité » et la réduction de l'emprise de l'automobile sur l'espace public.

En résumé, et pour répondre aux enjeux du territoire, le Plan de Mobilité déployé à l'horizon 2033 entend développer une offre de déplacements multimodaux, agir efficacement sur les comportements pour maîtriser l'autosolisme, contribuant à l'amélioration du cadre de vie des habitants tout en renforçant l'attractivité du territoire.

### Nos déplacements en quelques chiffres

Près d'un million de déplacements quotidiens

31 % « obligés » (travail, études)

25 % liés aux achats

70 % internes à chaque commune, 30 % entre communes

## UN PLAN D' ACTIONS PRAGMATIQUE

Pour répondre aux enjeux identifiés par le Plan de Mobilité, une série d'actions sera déployée. Celles-ci pourront évoluer notamment en fonction de l'analyse du Plan de Mobilité qui sera effectuée à mi-parcours. L'enquête portant sur les déplacements des ménages, prévue en 2027-2028, contribuera, elle aussi, à préciser les habitudes, à cartographier les déplacements et à ajuster les actions préconisées en vue d'atteindre les objectifs de parts modales.

### Agir en faveur de l'attractivité du territoire

Le Plan de Mobilité doit servir à développer une ville apaisée (secteurs piétonniers, « rues aux enfants, rues pour tous ») pour améliorer le cadre de vie des habitants de



Des aménagements pour faire cohabiter les modes de déplacement

la Communauté urbaine, à favoriser l'installation de nouveaux arrivants et étudiants, à accueillir des touristes et des activités économiques. Le Plan vise également une desserte ferroviaire améliorée à l'échelle régionale et vers Paris, en particulier au moyen de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

### Développer une offre de déplacements multimodaux

Il s'agit ici principalement d'agir sur l'ensemble des leviers favorisant le choix d'alternatives à l'automobile avec, entre autres, le développement du tramway et de la dynamique du transport en commun. Un travail spécifique est mené sur la desserte de la zone industrielle et portuaire, la coordination entre les réseaux LiA et Nomad (cars et trains), la mise en œuvre du Plan Vélo 2030 ou encore l'intégration des Équipements de Déplacements Personnels Motorisés (trottinettes électriques, par exemple) dans la politique de déplacement.

### Maîtriser l'autosolisme

L'incitation à privilégier les alternatives à la voiture individuelle passe par l'aménagement de la voirie et du stationnement pour une cohabitation équilibrée des modes de déplacement, ainsi que par l'information des usagers.



Accompagner les modes doux et le covoiturage

### La solution du covoiturage

Le Plan de Mobilité prévoit de participer au développement du covoiturage du quotidien. Un travail est engagé auprès des communes en vue de dédier des espaces de stationnement associant des services pour les passagers arrivant à pied ou à vélo. Ces actions renforceront celles des entreprises dans le cadre de leurs propres plans de déplacement des salariés.

## LE RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS PRÊT POUR L'ARRIVÉE DU NOUVEAU TRAM

Le réseau LiA se déploie à l'échelle des 54 communes membres de la Communauté urbaine et enregistre environ 25 millions de voyages par an. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, sa reconfiguration, valide jusqu'en 2029, anticipe notamment les travaux et la mise en service, en 2027, de la ligne C du tramway vers Harfleur, Montivilliers et les quartiers sud du Havre. L'objectif est ainsi d'installer les habitudes des voyageurs de manière fiable afin de leur offrir plus de visibilité et de confort dans leurs choix de déplacements pour le travail, l'école et les loisirs. Aux huit principales lignes urbaines (C1 à C8) et treize lignes périurbaines (numérotées de 9 à 21) s'ajoute une offre de transports à la demande diversifiée : FilBus (service collectif d'arrêt à arrêt), MobiFil (pour les personnes à mobilité réduite), FlexiLiA (desserte de la zone industrialo-portuaire, de 5 h à 20 h) et LiA de Nuit.

### Une offre densifiée entre Le Havre et Montivilliers

La LER cesse de fonctionner début septembre pour laisser place aux travaux de la future ligne C du tramway. Depuis le 2 septembre, trois lignes de bus assurent la liaison entre la gare du Havre et Montivilliers : les nouvelles lignes 11 et 11 Express complètent la ligne 21, prolongée pour permettre aux habitants de Rolleville et d'Épouville de conserver une liaison directe avec la gare du Havre. Ainsi, trois départs par



Le service FlexiLiA dessert la zone industrielle et portuaire

heure (dans chaque sens) sont proposés entre Montivilliers et la gare du Havre, pour une durée de trajet de 20 à 25 min. Enfin, l'acquisition de matériel roulant se poursuit conformément à la loi relative à la Transition énergétique avec, d'ici 2026, la moitié du parc de bus au Bio Gaz et des bus électriques supplémentaires. Parallèlement, LiA Vélos poursuit son service de locations de courte ou longue durée.

[transports-lia.fr](http://transports-lia.fr)

## PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY



La futur ligne C du tramway, station Cité des Abbesses à Montivilliers

La création d'une troisième ligne de tramway entre la Vallée Béreult au Havre et le Parc Jardin à Montivilliers donne lieu à une enquête publique. Après trois ans de concertation qui ont permis de finaliser le projet, cette nouvelle étape réglementaire est l'occasion de s'informer et de donner son avis. L'enquête porte sur les demandes d'autorisation environnementale et de déclaration d'utilité publique. Dès cet automne, une commission sera chargée de conduire l'enquête de manière indépendante, en définissant les modalités d'information et de participation du public, et en recueillant les observations. La commission d'enquête rédigera ensuite un rapport et émettra un avis sur le projet.

Une fois les autorisations obtenues, les travaux des 14 km de la troisième ligne pourront être lancés pour une mise en service prévue en 2027. Durant la période d'enquête, tout citoyen peut prendre connaissance du dossier en version numérique sur la plateforme dédiée ou en version papier (liste des lieux sur le site internet ci-dessous). Chacun est libre de s'exprimer sur les registres papier mis à disposition dans les mêmes lieux, *via* le registre numérique, ou encore par mail ou courrier à la Présidence de la commission d'enquête.

Informations et liens utiles sur [tramwaylehavremetro.fr](http://tramwaylehavremetro.fr)

14

## DEUX NOUVEAUX ITINÉRAIRES CYCLABLES AU DÉPART DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Dans le cadre de son Plan Vélo 2030, Le Havre Seine Métropole entend porter à 445 km la longueur des pistes cyclables (en site propre ou voie partagée) sur le territoire communautaire avec l'objectif, à terme, de relier chaque commune entre elles. Deux nouvelles liaisons illustrent cette ambition de promouvoir les déplacements du quotidien entre Saint-Romain-de-Colbosc et les communes limitrophes de Gommerville et La Remuée. Réalisés durant l'été pour une mise en service en cette rentrée, les deux itinéraires au relief plat offrent un accès rapide au centre-bourg. Plus de la moitié de chaque trajet s'effectue en voies vertes, offrant des conditions de sécurité optimales, dans un cadre apaisé (les véhicules à moteur sont interdits hormis les engins agricoles), peu fréquenté et qui évite les routes départementales.



Les routes peu usitées, propices aux cyclistes

## VERS UNE OFFRE EN LIBRE-SERVICE ASSOCIANT VÉLOS ET TROTTINETTES

Les modes de déplacement évoluent rapidement, en lien avec les habitudes et besoins des habitants. Le vélo ou encore la trottinette électrique sont entrés dans les usages et doivent encore bénéficier d'une intégration plus apaisée dans l'espace public, notamment en zone urbanisée. Avec plus de 4 000 locations par jour, les trottinettes électriques sont devenues un pilier incontournable de la mobilité urbaine au Havre, complémentaires des modes actifs (marche et vélo) et des transports en commun. Depuis son introduction en

juillet 2021, le service de trottinettes en libre-service enregistre une utilisation croissante par un public régulier. Le Havre Seine Métropole a lancé un appel à manifestation d'intérêt concurrente pour la mise en place d'un libre-service associant trottinettes et vélos à assistance électrique. L'opérateur unique, choisi notamment sur des critères de sécurité routière et de propreté des aires de stationnement, mettra ce dispositif en place en 2025, sur les communes du Havre et d'Octeville-sur-Mer.



# 1944 - 2024 : LE TERRITOIRE SE SOUVIENT

**80 ans après les combats dont fut témoin notre territoire, mettant fin à la bataille de Normandie, de nombreuses manifestations commémoratives sont organisées au Havre et dans nos communes.**



Les troupes alliées au Rond-Point au Havre, à la Libération, Will (1899-1996), Photographie. Donateur © Bibliothèque municipale du Havre

La Seconde Guerre mondiale a laissé une empreinte indélébile sur le territoire. Les villages et les villes de la pointe de Caux ont été le terrain de batailles meurtrières, de destructions mais aussi d'actes héroïques. Du raid audacieux à Bruneval à la Libération du Havre et des défenses côtières environnantes, la région porte encore la mémoire matérielle et immatérielle de la guerre et célèbre cette année le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa Libération. En août 1944, à la suite du Débarquement, Le Havre, véritable forteresse allemande, devient une garnison isolée, coupée des principales forces de l'occupant qui se retirent vers l'est. L'importance stratégique de la ville et de son port majeur fait de sa capture une priorité des alliés pour fournir une ligne d'approvisionnement vitale à l'avancée des troupes.

Le 1<sup>er</sup> septembre, les alliés entrent à Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Aubin-Routot, Sainneville, Manéglise et Angerville-l'Orcher. Le 2, Fontenay et Rolleville sont libérés, puis, Cauville et Montivilliers le 3.

Le 5 septembre s'organise l'attaque de la forteresse du Havre, ou opération Astonia. Jusqu'au 11 septembre

des bombardements intenses s'abattent sur la ville et les secteurs environnants. Le 8, les fermes et habitations du village de Fontaine-la-Mallet sont totalement détruites. Le 12 septembre, la ville du Havre est enfin libérée mais le tribut est lourd : 80 % de la cité est rasée, les bombardements ont été meurtriers, le port est inutilisable... La prise de la ville marque la fin de la bataille de Normandie. Malgré les dégâts immenses, le territoire s'est reconstruit, prouvant sa résilience et son audace. Le centre reconstruit du Havre a été inscrit en 2005 par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ensemble du territoire se mobilise pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. Des expositions, cérémonies, déambulations, visites guidées ou théâtralisées, spectacles, documentaires ou encore débats proposent une approche vivante des événements et personnes qui ont marqué ou vécu cette période cruciale.

**Retrouvez toutes les informations sur  
[lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)**



# LA CEINTURE VERTE FACILITE L'INSTALLATION EN MARAÎCHAGE BIO



**Pour préparer l'avenir de la filière maraîchère bio, la Communauté urbaine s'est dotée en 2022 d'une société coopérative d'intérêt collectif. La SCIC Ceinture Verte Le Havre Seine offre une solution concrète et complète d'installation aux porteurs de projets en maraîchage bio.**

La Ceinture Verte Le Havre Seine partage l'ambition de la Communauté urbaine de relocaliser la production et la consommation alimentaire à proximité des habitants du territoire. Les fermes sont accessibles à des (futurs) maraîchers déjà formés, avec au moins une saison complète d'expérience en maraîchage. Vous répondez à ces critères ? Ce dispositif va vous intéresser. Cet outil vise à faciliter et accélérer l'installation de porteurs de projets en maraîchage bio sur le territoire de la

Communauté urbaine. Il propose un accompagnement à plusieurs niveaux : l'identification et le portage financier du foncier, le financement d'un outil de production performant (bâtiment, tunnels, irrigation) et un accompagnement technico-économique au contact d'exploitants de proximité. D'ores et déjà, trois fermes sont mises à disposition sur la commune de Montivilliers avec l'objectif de 15 à 20 fermes d'ici 2030.

16

**Thomas Pouliquen, maraîcher sur La Ceinture Verte Le Havre Seine depuis juin 2023, est l'un des bénéficiaires.**

**Quel a été votre itinéraire vers le maraîchage bio ?**

Pendant dix ans, j'ai travaillé dans le transport maritime et j'ai pu voir notamment la composition des produits qui entraient en France. À l'aube de mes 30 ans, j'ai choisi le maraîchage bio, un métier qui correspondait plus à mes valeurs et mes appétences en termes de travail. J'ai à cœur de relocaliser notre consommation et que mes enfants mangent de bons produits.

**Comment vous êtes-vous formé ?**

J'ai réalisé une formation Brevet Professionnel horticulture et maraîchage avant d'intégrer l'espace test agricole de Cauville-sur-Mer porté par Le Havre Seine Métropole. En juin 2023, au bout de quatre ans, j'ai eu la chance d'intégrer les fermes de la Ceinture Verte à Montivilliers. Je continue de me former tous les jours. Je vends ma production, en circuit court, sur le marché bio de Fontaine-la-Mallet ainsi qu'en magasins bio et à des restaurateurs locaux.

**Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui voudrait se lancer dans l'aventure du maraîchage bio ?**

Avoir de l'expérience et bien se former. L'atout du bio,

ce sont sa qualité nutritionnelle et le goût, mais il ne faut pas négliger le travail qu'exige le désherbage. Il faut trouver ses gestes dans la récolte, dans la technique, la culture de chaque légume, sans négliger d'évaluer l'impact de cette activité sur sa vie personnelle pour pouvoir trouver un juste équilibre.

**Renseignement et candidature sur [dev-eco@lehavremetro.fr](mailto:dev-eco@lehavremetro.fr)**





# UNE JOURNÉE DE L'ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS



**Un moment convivial, des rencontres avec les producteurs locaux, une cuisine élaborée et à déguster sur place : la Journée de l'alimentation rassemble tous les publics autour du « bien manger », le 16 octobre au Havre.**



**N**ée d'une volonté de permettre aux différents jardins membres du réseau Cocagne de réaliser une journée autour de l'alimentation sur leur territoire, la Journée de l'alimentation de qualité pour tous s'ancre aujourd'hui comme le rendez-vous de sensibilisation à la production et la consommation alimentaires locales. Issu d'une première édition tournée vers le monde professionnel et associatif, cet événement s'adresse également au grand public qui aimerait découvrir une autre façon de consommer mais également de cuisiner avec des produits locaux.

## **Une alimentation de qualité, une pratique sportive régulière**

Organisée par l'association Graine en Main, partenaire du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par Le Havre Seine Métropole, et en collaboration avec le réseau Cocagne, la Ville du Havre et les Fabriques Atrium et Pré Fleuri, la 4<sup>e</sup> édition de la Journée de l'alimentation de qualité pour tous se déroulera sur la place Saint-Pierre à Caucrauville sur le thème de l'alimentation, du sport et de l'activité physique. Lors de l'atelier culinaire, chacun pourra s'informer ou s'essayer à la cuisine nourricière et évolutive. Des produits et des producteurs locaux seront également présents pour

permettre aux visiteurs d'identifier les fermes agricoles et maraîchères du territoire, et réaliser que manger bio et local est un plaisir accessible. Des animations sportives, très ludiques, auront lieu tout au long de la journée pour associer « bien manger » et « bien bouger ».

## **Un lien entre producteurs, restaurateurs et habitants**

Autour d'un atelier réalisé par des cuisiniers du Havre et de Montivilliers, un buffet sera proposé avec différentes pratiques culinaires, mettant ainsi en lumière des alternatives de consommation favorables à la relocalisation de la production d'une alimentation de qualité. Cette dégustation sera suivie d'un temps d'échange pour évoquer l'évolution de la restauration sur le territoire.

Incontournable, la Journée de l'alimentation de qualité pour tous est indispensable pour créer du lien entre les acteurs professionnels de la chaîne alimentaire locale et le grand public, et pour aller plus loin dans les actions menées en faveur d'une alimentation saine et durable à l'échelle de la Communauté urbaine.

**Informations et programme sur**  
[lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)



# APPRENDRE À MANGER LOCAL ET À GOÛTER LA QUALITÉ



**Cuisinier-traiteur spécialisé dans l'événementiel, Franky Rubigny a toujours travaillé les produits locaux. Aujourd'hui, il fournit les cantines de six écoles du territoire. Il enseigne aux élèves les rudiments de la production de légumes et le rythme des saisons en Normandie.**



*Sandrine et Franky Rubigny*

**C**rée à Criquetot-l'Esneval en 2013, la société traiteur Cuisine & Service s'est rapidement spécialisée dans les prestations événementielles : réceptions, mariages, anniversaires... Quand le Covid-19 met un coup de frein à leur activité, Franky et Sandrine Rubigny en profitent pour développer leur idée de conserverie artisanale, gage de vente tout au long de l'année et de valorisation des excédents de production issus de leur propre maraîchage comme de leurs fournisseurs, tous des producteurs du territoire. Soupes de légumes ou d'ortie, rillettes, confitures ou encore plats cuisinés s'écoulent sur les marchés, donnant au couple une visibilité auprès des habitants... et des mairies alentours !

## Des cantines plus responsables

En 2021 entrent en vigueur le deuxième volet de la loi EGalim et la loi Climat et Résilience, visant toutes deux à augmenter la qualité et la durabilité des produits servis en restauration collective. Séduites par ce traiteur qui se fournit

exclusivement auprès de producteurs locaux, dont certains en bio, et qui propose des repas variés et équilibrés, les mairies de Mannevillette, Heuqueville, Étretat, Villainville et Saint-Martin-du-Bec se regroupent (rejointes ensuite par Cauville-sur-Mer) et lancent un appel d'offres pour leurs cantines scolaires, accompagnées par la Communauté urbaine dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire. « Dès le début, nous voulions nourrir nos voisins avec leurs propres produits. Nous n'avons finalement pas eu grand-chose à adapter pour répondre aux besoins des mairies et coller parfaitement aux contraintes fixées par la loi en vigueur », explique Franky Rubigny. Seules les légumineuses manquaient à son offre 100 % locale, ce à quoi il a très vite remédié en trouvant un producteur bio dans l'Eure. « Au final, on fait même mieux que ce qui est demandé ! » En effet, la loi, intégrée au Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté urbaine, exige un minimum de 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de bio.



### La flexibilité comme atout

Pourtant, travailler uniquement à partir de produits locaux demande une certaine flexibilité. Franky Rubigny s'adapte ainsi chaque jour à ce que ses fournisseurs lui proposent, en fonction de leurs récoltes et de ce qui est écoulé sur leurs principaux canaux de vente. Quant aux producteurs, ils font en sorte de réserver une partie de leur production à Cuisine & Service pour que l'équipe puisse programmer les menus sur l'année. Les mairies ont pour leur part choisi de prendre en charge une partie du coût des repas de leurs élèves afin de ne pas répercuter l'intégralité de la facture aux parents.

Se fournir ailleurs que localement ne répondrait pas aux convictions de Franky Rubigny : « Je préfère les légumes locaux, même disgracieux, à des produits standardisés

cultivés à des milliers de kilomètres... ». Cette conviction, il la partage avec les jeunes générations et les cuisinières des écoles lors d'ateliers dispensés chaque trimestre pour comprendre la saisonnalité des produits, leur variété, leurs qualités nutritionnelles, leur goût... Des moments que les enfants attendent avec impatience, dégustation oblige !

Site internet événementiel : [cuisine-et-service-traiteur.fr](http://cuisine-et-service-traiteur.fr)

Boutique en ligne conserverie :

[cuisine-et-service.sumupstore.com](http://cuisine-et-service.sumupstore.com)

Cuisine et Service 76

Cuisine 76280

[cuisine-et-service@hotmail.fr](mailto:cuisine-et-service@hotmail.fr)

06 38 61 70 50



Franky Rubigny dans sa conserverie artisanale

## Les multiples casquettes de Franky Rubigny

### Cuisinier, traiteur et artisan conserveur

Au sein de leurs locaux, Franky et Sandrine Rubigny mènent de front la récupération des stocks de produits frais, la gestion d'une équipe de cuisiniers, la mise en conserve de certains produits, la livraison des repas dans les écoles, ainsi que les événements en tant que traiteur.

### Des fournisseurs locaux

Franky Rubigny va à la rencontre de ses différents fournisseurs de proximité et fait le point sur les récoltes à venir pour planifier ses prochains plateaux-repas à destination des écoliers.



Franky Rubigny rend visite à Éric Dacher, maraîcher à Saint-Martin-du-Bec sur son exploitation Le Temps des Saisons.



Franky Rubigny en pleine animation autour des herbes aromatiques auprès des élèves de l'école de Saint-Martin-du-Bec

### La pédagogie au service du bien manger

Une fois par trimestre, Franky Rubigny propose des ateliers en milieu scolaire pour manger sainement et de façon responsable : reconnaître le goût des herbes aromatiques, classer les légumes selon leur saison, comprendre la fabrication du fromage...

PROJET  
**D'EXTENSION**  
DU RÉSEAU DE TRAMWAY



AUTOMNE 2024

**ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

**INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ  
VOTRE AVIS !**



[tramwaylehavremetro.fr](https://tramwaylehavremetro.fr)



Le territoire bouge avec vous

